



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CONFEDERALE LEONARD DE VINCI
Séance du 12 mars 2019

Délibération n° 2019-03-21

Le conseil d'administration de l'Université Confédérale Léonard de Vinci s'est réuni en séance plénière, sur convocation du président, le mardi 12 mars 2019.

Vu le décret n°2015-857 du 13 juillet 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'université et établissements « Université confédérale Léonard de Vinci ».

Point de l'ordre du jour Cession des actions détenues par la ComUE au sein de la SATT Grand Centre

Exposé de la décision :

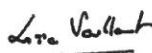
Le Conseil d'administration approuve de céder 324 actions de la SAS SATT Grand Centre à titre gratuit au cessionnaire, l'Université Clermont-Auvergne.

Nombre de membres constituant le conseil : 42
Quorum : 21
Présents : 21
Procurations : 10
Nombre de membres participants à la délibération : 31
Refus de participer au vote : 0
Abstentions : 0
Votes exprimés : 31
Pour : 31
Contre : 0

Fait à Chasseneuil du Poitou le : **26 MARS 2019**

Le Président,

Transmise au recteur le : **26 MARS 2019**


Loïc Vaillant